

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE V.A.E

LIVRET 2

TITRE D'ENTRAINEUR DE BREAKING

Nom et Prénom :

Dates du jury :

Centre de certification :

CONSTITUTION DU DOSSIER

Veillez fournir tous les documents listés dans le tableau ci-après. Vous trouverez un guide concernant la constitution de tous ces documents en vous référent aux pages correspondantes indiquées. Tout autre document estimé utile à l'information du jury peut être annexé au présent dossier. Veuillez toutefois bien remplir la liste récapitulative des annexes permettant au jury d'être sûr d'avoir toutes les pièces requises.

Documents	Nombre	Numéro de page
Fiche de présentation du candidat (Fiche A)	1	
Votre lettre de motivation (Fiche B)	1	
Votre CV (Fiche C)	1	
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) structure(s) (Fiche D)	Autant de fiches que de structures	
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) poste(s) occupé(s) (Fiche E)	Autant de fiches que de postes occupés	
Fiche(s) descriptive(s) de votre (vos) activité(s) et compétences (Fiche F)	1	
Dossier pédagogique (Fiche G)	1	
Annexes	Autant que nécessaires	
Déclaration sur l'honneur	1	

FICHE A

COORDONNEES ET INFORMATIONS DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone : Mobile :

Adresse électronique : @.

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Votre N° Licence FFDanse :

STRUCTURE DE DANSE DE REFERENCE

Nom de la structure:

Téléphone :

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Comité territorial fédéral de rattachement :

VOTRE SITUATION ACTUELLE DANS LA DANSE

X Cochez les cases des rubriques choisies :

Vous êtes : Danseur Encadrant Dirigeant Autre - Précisez :

.....

Votre situation actuelle :

Vous êtes salarié(e) - nombre d'heures d'encadrement par semaine :

Nature du contrat (CDD, CDI...) :

Vous êtes auto-entrepreneur / libéral(e) : nombre d'heures d'encadrement par semaine :
.....

Vous êtes bénévole : nombre d'heures d'encadrement par semaine :

Vous êtes demandeur d'emploi : depuis quelle date ? :

PARCOURS DE FORMATION

Attention : Votre parcours de formation peut éclairer le jury sur votre profil, mais il n'est en aucun cas une condition suffisante ni même indispensable pour obtenir la validation des acquis de votre expérience.

• **Parcours scolaire et universitaire :**

- Scolarité :

Jusqu'en classe de : 5° 4° 3° 2° 1° Terminale

Diplômes obtenus :

1 : En quelle année ? :
2 : En quelle année ? :
3 : En quelle année ? :

- Etudes universitaires :

1 :
2 :
3 :

Diplômes obtenus :

1 : En quelle année ? :
2 : En quelle année ? :
3 : En quelle année ? :

- Autres études :

1 :

2 :

3 :

Diplômes obtenus :

1 : En quelle année ? :

2 : En quelle année ? :

3 : En quelle année ? :

• **Autres formations :**

Indiquer les formations que vous avez suivies hors du parcours scolaire et universitaire ainsi que les diplômes ou certifications obtenues lorsque ces formations ont fait l'objet d'une validation.

- Formations professionnelles :

1 :

2 :

3 :

- Autres formations réalisées dans le cadre de vos activités salariées :

1 :

2 :

3 :

- Autres formations réalisées dans le cadre d'activités non-salariées ou bénévoles :

1 :

2 :

3 :

- Formations aux métiers du sport :

1 :

2 :

3 :

- Formations organisées par une Fédération sportive (précisez la fédération) :

- 1:.....
- 2:.....
- 3:.....

FICHE B

LETTR E DE MOTIVATION

Vous disposez de cette page pour expliquer les raisons de votre démarche en lien avec vos projets personnels ou professionnels.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE C

VOTRE CV

Vous mettrez en valeur votre formation et l'ensemble des activités qui vous ont permis de développer et de maîtriser les compétences attendues.

Pour cela :

- Précisez votre parcours en tant que danseur, danseur/démonstrateur, danseur/compétiteur, mentionnant les séries, catégories et lieux dans lesquels vous dansez ou avez dansé.
 - Notifiez les résultats éventuellement obtenus au cours de votre carrière.
 - Précisez votre parcours d'encadrant.

Vous pourrez fournir tous les éléments que vous jugerez pertinents pour illustrer votre parcours :

- Attestations
- Coupures de presse
- Programmes de spectacles
- Programmes de compétitions/championnats/battles
- Programmes de stages/workshops/ateliers

FICHE D

VOTRE/VOS STRUCTURE(S)

Veillez remplir la fiche ci-dessous afin de présenter votre structure. Veillez remplir autant de fiches que de structures.

Nom de la structure :

.....
.....

- Statut juridique :

- Activité(s) de votre structure :

.....

- Disciplines proposées :

.....

- Niveaux de cours :

- Loisirs Compétition Les deux

- Effectif :

.....

- Date de création :

- Adresse :

.....

- Structure affiliée FFDanse : Oui Non

FICHE E

VOTRE/VOS POSTES

Veillez présenter votre ou vos postes en lien avec l'entraînement de Breaking, en précisant les missions que vous réalisez. Vous vous aiderez des éléments listés pour construire votre présentation.

- Indiquez l'intitulé du poste que vous occupez ou avez occupé
- Indiquez votre statut (Salarié, Indépendant, Bénévole...)
- Quelle place occupez-vous dans votre structure : dirigeant, professeur, assistant, ... en indiquant par exemple sa composition, son effectif. Vous pouvez joindre un organigramme

Vous indiquerez :

- Vos marges d'initiatives et d'autonomie : pouvez-vous prendre seul des décisions ? Lesquelles ?
- Le cas échéant, vos fonctions de tutorat ou d'encadrement
- Si des changements importants ont marqué l'évolution de votre emploi (fonction ou poste), de quel ordre étaient-ils ? Comment avez-vous fait face à ces changements ?
- Expliquez si vous avez eu la possibilité de proposer des améliorations ou des changements sur votre poste de travail
- Donnez un ou des exemple(s) de situation(s) imprévue(s) que vous avez rencontrée(s) et expliquez comment vous y avez fait face (si une situation est significative, elle pourra faire l'objet d'une fiche Activité).

FICHE F

ACTIVITES ET COMPETENCES

- **ACTIVITES**

Veillez décrire ici votre ou vos activités en lien avec l'entraînement de Breaking. Vous vous aiderez des différents éléments listés pour construire votre présentation en l'argumentant. Vos activités doivent être en adéquation avec celles présentées dans le référentiel d'Activités du Titre d'Entraîneur de Breaking.

1. Présentation de l'activité : veuillez présenter son contexte, ses objectifs, sa fréquence...
2. En vous appuyant sur une ou des situation(s) vécue(s), décrivez la méthode utilisée pour réaliser l'activité.

Vous montrerez comment vous tenez compte :

- des ressources disponibles : outils, matériel, informations, connaissances mobilisées, partenaires éventuels.
- des contraintes existantes : sécurité, délais, hygiène, ...
- des relations internes et externes
- de la réglementation,

Il faut argumenter les choix.

3. Evaluation de votre activités et de vos compétences : veuillez présenter ici le système d'évaluation (auto-évaluation, satisfaction des clients et usagers, évaluation par la hiérarchie, ...). Vous pourrez joindre des documents de preuve pour appuyer ce point.

- **COMPETENCES**

La fiche descriptive des compétences exercées sera structurée selon la méthode présentée dans la liste ci-dessous :

Il convient de préciser l'intitulé de l'activité ou du bloc de compétences visés ainsi que les compétences précises si les tâches exercées ne concernent pas un bloc ou tout le bloc visé. Pour cela, aidez-vous du référentiel de Compétences.

- Activité/Bloc de compétences visé(e)
- Compétence(s) du référentiel visée(s)
- Intitulé de la mission
- Entreprise/ Organisation/ Autre
- Période ou dates
- Contexte
- Problématique et enjeux
- Tâches réalisées
- Moyens mis en oeuvre pour la réalisation des tâches
- Fréquence de la réalisation
- Résultats
- Eléments de preuve (indiquez le numéro de la preuve déposée dans les annexes)

FICHE G

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Pour obtenir votre titre d'Entraîneur de Breaking en Validation d'Acquis d'Expérience, il est demandé au candidat de produire un dossier correspondant au critère d'évaluation du bloc de compétence n°1 (cf Référentiels de compétences et de certification).

Pour constituer votre dossier, vous devez :

- décrire les caractéristiques historiques, artistiques et culturelles de la culture du hip hop/bboying
- identifier les familles de mouvement, leur origine et les cadres d'exercice du breaking
- proposer une liste de 10 morceaux (Top 10) pour accompagner les cours

Vous serez évalué sur les critères suivants :

- l'identification des caractéristiques historiques de la culture du hip hop/bboying
- la compréhension des fondations du mouvement hip hop/bboying
- la description des courants artistiques
- la détermination des influences culturelles et sociales
- la connaissance des valeurs du breaking
- l'identification du répertoire gestuel de base du Breaking
- la catégorisation en famille des mouvements
- l'identification de l'origine historique et sémantique des mouvements
- la connaissance du cadre scénique et le format des représentations et compétitions
- l'identification des courants de musique d'influence du Breaking
- si les morceaux choisis font partie de la culture du Bboying
- si les morceaux choisis sont éclectiques

Votre développerez tous ces points entre 10 et 15 pages.

ANNEXES

En appui au livret 2, vous avez la possibilité de fournir tous documents qui pourraient venir appuyer et compléter toutes les informations que vous avez présentées, en plus des documents exigés. Merci de lister ces documents dans cette annexe. Veuillez également les numéroter.

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Information sur les risques encourus en cas de fraude.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

“Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d’expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d’établir la preuve d’un droit ou d’un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l’usage de faux sont punis de trois ans d’emprisonnement et de 45.000 euros d’amende.” (Code pénal, art. 441-1)

“Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d’une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d’emprisonnement et de 30.000 euros d’amende.” (Code pénal art. 441-6).

Le plagiat, qui consiste à intégrer dans son travail (copie, dossier...) l'intégralité ou des extraits d'une autre œuvre dont on n'est pas l'auteur, sans mention de la source, est une contrefaçon constitutive d'une fraude, en applications des articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle ;

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves ;
- tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration (falsification de relevé de notes ou de diplôme, falsification de pièce d'identité...).
- corruption ou tentative de corruption d'un agent de la fonction publique en vue d'obtenir des documents confidentiels. »

Cette liste n'est pas exhaustive.

Deux types de sanction peuvent vous être appliqués :

1. Les sanctions administratives

Un candidat suspecté de fraude présentera sa défense lors d'une audition devant une émanation du jury ou par écrit, afin de respecter le principe de la procédure contradictoire. L'éventail des sanctions est variable selon la gravité des faits reprochés et s'étend de l'annulation de l'examen, jusqu'à une interdiction de se présenter à tout examen et concours de l'enseignement technique durant une période maximale de deux ans.

2. Les sanctions pénales

Les fraudes commises dans les examens et les concours publics constituent un délit et sont réprimées par le Code pénal.

Exemples de sanctions pénales possibles :

- la substitution d'identité lors du déroulement des épreuves peut entraîner des sanctions pénales : peine d'emprisonnement et amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros selon les cas.
- l'usurpation d'identité dans un document administratif ou dans un document authentique est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.
- enfin, tout faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration sont punis de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Pour plus d'information, veuillez consulter :

- le Code pénal et notamment les articles 313-1, 313-3, 441-1, 433-19, 441-2
- l'arrêté du 19 mai 1950 relatif aux fraudes aux examens et aux concours de l'enseignement technique.

Je déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des informations relatives aux fraudes en VAE ;
- attester de l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent livret.

Fait à, le / /

Nom, prénom :

Signature :